

Réf: Dossier N° 044545

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE MARIE ISRAEL »

Siège social Bingerville, Bingerville, DJANGON-AKANDJE, Lot
886, Ilot 97

Aux termes de la DNSV , des Statuts AUTHENTIQUES et de l'ANNULATION DES ACTES CONSTITUTIFS ET MODIFICATIFS en date 14/09/2021 reçus par Me JOSE-PHILIPPE OREGA , et enregistrés au CEPICI le 30/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE MARIE ISRAEL »

Objet :

- L'enseignement;
- L'éducation;
- La création et l'exploitation de tous établissements de formation ou groupes scolaires de l'enseignement général. L'enseignement préscolaire, primaire, l'éducation et la formation dans le domaine de l'enseignement préscolaire, primaire;
- Toutes activités didactiques, formatrices et éducatives;
- L'achat et la vente d'ouvrages scolaires;
- La formation qualifiante;
- Les séminaires de renforcement de capacité;
- Les prestations de services dans le domaine de l'éducation notamment la formation de base sur le programme éducatif ivoirien;
- L'internat de jeunes filles et garçons; le centre d'alphabétisation;

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Bingerville, Bingerville, DJANGON-AKANDJE, Lot 886, Ilot 97

Dirigeant(s) : M BLE LUCIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06126 du 21/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29834/GTCA/RC/2021 du 21/10/2021

